



SAVE

SAVE

**SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS
UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS**

Versailles, le 29 juillet 2021

Association agréée protection environnement
Siège social : Maison des Associations
2 bis, Place de Touraine 78000 VERSAILLES
Internet : www.save1.fr
Mail : claudeducarouge@wanadoo.fr

Préparatifs ligne 18 de la SGP

Enquête publique de juillet 2021

Observations SAVE le 29 juillet 2021

^ ^ ^ ^ ^ ^ ^

Un dossier pléthorique qui manque pourtant d'éléments majeurs.

Une ouverture juste cadrée sur le déconfinement et les congés d'été, qui pénalise les analyses et travaux de groupe.

Nous procédons, après consultation des membres de SAVE, à un survol rapide d'un dossier de plus de 50 documents comportant 4000 pages, dossiers pourtant incomplets.

A) Quelles prévisions de fréquentation de la ligne 18 ?

serpent : les entrées sorties dans chaque gare et dans chaque sens ne sont pas affichées

On devrait trouver pour chaque gare les évolutions des 4 chiffres estimés à l'ouverture, puis à 5, puis à 10 ans.

La page 21 du document H présente un dessin mais ce n'est pas le serpent... !

Quelles estimations dans le temps sur les implantations logements et emplois le long de la ligne, pas plus d'information ?

Affichages des **données d'entrée dans les modèles ne sont pas présentes dans le dossier,**

Fréquentations des transports en commun actuels et des autres flux non prises en compte

210729-v3-Contribution SAVE dans EP sur L18 de juillet 2021

Association déclarée à la Préfecture des Yvelines, inscrite sous le n°0784004371
Association agréée pour la protection de l'environnement par arrêté préfectoral 2017 089-0002 du 30/03/2017

Affichage des résultats de sortie des modèles gare par gare **sont ignorés**,

Le chiffre global annoncé n'est absolument pas instructif... Et de ce fait bien peu crédible.

Se gargariser du nouveau modèle MODUS 3.1, sans expliquer ses constituants et ses mécanismes, est une figure de style très désagréable pour le citoyen. On cache de l'information pourtant basiquement nécessaire.

B) Précisions sur temps de trajet entre Versailles et Massy puis Orly / Ligne RER C modernisée avec TRAM12 prévu en 2027 **absentes dans le dossier.**

Aucune mention de la ligne C du RER alors que c'est pourtant avec **le projet du TRAM12** qui avance et qui sera ouvert avant 2030, un moyen de transports qui doit être analysé simultanément avec la ligne 18.

Les partages évidents de flux de clientèles entre les deux solutions de transport auraient dû être analysés et présentés dans l'étude.

C) Incidences sur les lignes de bus actuelles entre Versailles-SQY et Massy 2021, 2030, 2035, 2040

Quels remodelages envisagés sur dessertes fines vers chaque gare L18 ? **silences !**

Dessertes Nord Sud au long de la ligne : Véhicules privés, Lignes de bus, circulations douces

***Flux estimés ce jour, puis en 2030 et 2035 absents !**

***Parkings et quais de gares routières autour de chaque gare ignorés**

***Dispositifs éventuels de covoiturage totalement oubliés.**

Ces équipements des gares étant hors SGP, le dossier n'apporte aucune précision, c'est un manque majeur, investissements pourtant indispensables. Quelles faisabilités ?

Une étude IDFM aurait dû être présentée sur les effets induits vers les autres dispositifs de transports tant privés (collectifs et individuels) que publics.

D) Solidité des estimations financières des dépenses prévues « Estimations sommaires » dans le titre du document F... !

Une seule page dans le document F la page 5 c'est en effet très très sommaire !,

7 chiffres dans un tableau de 7 lignes pour plus de 4 milliard d'Euros.... !!!!

Aucun historique sur les fluctuations des estimations de dépenses depuis les débuts du projet et ses variantes... ! (le budget initial était de 3,12 Md€ et on est à ? 4,94)

Aucune fourchette, aucune date sur les répartitions des dépenses année par année.....

Citoyens, ayez confiance, mais vous devrez payer... !

Quelles provisions pour risques ?

Aucun cadrage dans les dépenses annuelles prévues de la SGP jusqu'en 2032 ou 2033 ?

Aucune indication sur les remboursements d'emprunts qui pèseront ensuite sur les exploitants du réseau et les conséquences sur les prix de vente des billets aux usagers.

Aucune mise en perspective des besoins de financements simultanés avec les autres ligne de la SGP
.....

E) Chantiers autour des gares : Versailles Chantiers et gare de Satory. Manque de précisions

Calendrier des étapes fines qui vont impacter les quartiers limitrophes **absent**

Surfaces temporaires puis définitives mobilisées **peu décrites**

Voiries et parkings divers indispensables autour des gares **quasi non traités**

Déblais à convoier remises en état **mentions faites mais pas de précisions**

Incidences sur circuits de bus (pendant les travaux, puis à la mise en service) **absents complets**

Parkings : véhicules, vélos, vélos-cargos, tricycles , motos <<< **silences complets**

Ouvrages OA 23 et surtout OA24 b **bien peu décrits... !**

Des incohérences entre le dossier présent et la réponse SGP à l'EP de mai 2021 !

Ouvrage OA 15 en proximité d'un lieu classé bien mal placé et peu analysé

F) Absence dans le dossier des conclusions de l'EP d'avril mai 2021 concernant le parcellaire sur Versailles, où pourtant de nombreuses objections ont été formulées. Il existe même des incohérences entre les informations qui figurent dans le présent dossier et les réponses de la SGP dans le dossier de conclusion d'EP daté de juillet 2021. !!! Que croire ?

Relevons que nos observations portées dans l'EP parcellaire de mai 2021 sur Versailles n'ont pas été sérieusement prises en compte dans le rapport final de ladite enquête.

Rappel suit.

1) Les réservations d'espace ne font pas la distinction entre la période des travaux et la situation ultérieure.

*Le dossier ne fait pas la distinction entre les besoins d'espace pour la période des travaux puis les dispositions qui seront permanentes ensuite pour l'exploitation courante. Par ailleurs aucune précision n'est apportée sur la remise en état et remise en fonction des espaces libérés après travaux de la SGP.

*Aucune trace dans le dossier sur les superficies de sols qui pourront être rendues à un usage plus habituel : espaces verts, espaces sociaux.... Ces éléments sont absents du dossier où ils devraient figurer.

*Il est singulier d'observer que contrairement aux recommandations de toute enquête publique aucune précision n'est fournie dans le dossier sur les usages respectifs prévus sur les différentes parcelles en cause dans la présente enquête publique.

2) Lors de la consultation précédente des propositions avaient été faites pour ne pas démolir le centre 8 (parcelle BS 151)

*Ce point n'est pas mentionné dans le dossier. Il est pourtant clair dans le rapport du commissaire enquêteur.

*Par contre il semblerait que la SGP ait très récemment (15 mars 2021) émis une confirmation de reconstruction du centre 8. **Il est anormal que ce document ne figure pas dans le dossier.**

Une délibération SGP de 2016-11 (15 septembre 2016) devrait également figurer au dossier de l'enquête.

3) Manque de précisions sur l'extrémité du projet

Les parcelles BL 429 et BL 428 ont une vocation mal définie.

Que signifie le transfert de gestion d'une partie (50%) du parc public parcelle BL 429. ? définitif ? temporaire ? , calendrier ? une surface importante, à ce jour aménagée de 5677 m2 largement utilisée par les habitants du quartier.

Quel usage de la parcelle BL 428 directement sous les fenêtres de l'EHPAD Lépine ? Aération ? attention bien mal placée si bouche d'aération... ! sur une surface de 990 m2.

Quelle accessibilité pour les engins de chantier depuis la rue des Chantiers ?

Quelle situation une fois les travaux terminés puis la mise en exploitation ? Quel édicule permanent en émergence au-dessus du puit ? Quelle remise en état des lieux du parc de sports ? Quelle protection des arbres aujourd'hui présents sur la zone ?

La SGP a-t-elle prévu des dispositions pour aider à des solutions temporaires pour permettre des utilisations d'installations sportives en d'autres lieux ?

4) Sur la rue de la porte de Buc des vocations mal définies

Coté numéros impaires :

BM38 au 7 bis de la rue : quelle vocation pour cet espace ? 701 m2 au sol ?

Quelles motivations pour un espace isolé alors que la ville de Versailles semble avoir un projet de réhabilitation pour cette zone en lien avec la présence proche de la clinique des Franciscaines ? Ce projet de la ville serait bloqué si l'espace n'est pas laissé utilisable par la ville.

Coté numéros pairs :

OPHlm VV 2 de la rue BS 195 274 m2 Le logements sociaux présents seraient ils appelés à disparaître ?

SNCF 2 bis de la rue BS 196 423 m2

SNCF (au 4) BS 232 1751 m2

SNCF 6 bis BS 100 438 m2

Centre 8 au 8 de la rue BS 151 3152 m2

Diaconesse au 10 de la rue BS 237 1239 m2

Quels usages pour ces zones ? pas d'indications dans le dossier. Quels effets sur mitoyens immédiats.

Quelle configuration sur la cour de la gare ? avec des quais de bus ?

Est-il bien prévu que les bus pourront se retourner dans la cour afin d'éviter les flux en bas de la rue de la porte de Buc au niveau du pont du 8 mai?

5) Une singularité à expliquer rue de l'abbé Rousseaux en BS 198

Pourquoi cette parcelle de 170 m2 propriété de l'OPH de Versailles est impliquée dans le dossier ? Il semblerait que ce soit au total 10 logements qui pourraient être détruits.

Comment la SGP va proposer à la ville de Versailles de remplacer les logements perdus ?

6) Une situation étrange sur le Bois du Cerf Volant en BX 112

L'espace mobilisé sur la zone 9 452 m2 paraît hors de proportion pour un puit d'aération et de secours à créer.

Il faut en effet permettre l'accessibilité mais ce peut être sur un chemin partagé laissé accessible aux promeneurs. Par ailleurs seul l'espace de l'édicule supérieur au-dessus du puit devrait faire l'objet d'une appropriation par le projet. Quelle superficie de terrain mobilisée ? Quelle hauteur de l'édifice ? Comment l'éventuelle co visibilité depuis le château sera évitée ? Quelles dispositions pour assurer un accès permanent ?.

Encore une fois distinction est à faire entre la période travaux puis la période d'exploitation.

Par ailleurs en zone forestière en proximité immédiate de la ville une attention particulière sur la protection des arbres aujourd'hui présents (certains exceptionnels) devrait être mentionnée avec localisations précises. En effet certains arbres actuels imposent une protection, point totalement absent du dossier présenté.

7) Sur les incidences pour les immeubles voisins qui auront un tunnel sous leurs soubassements

Le dossier n'apporte pas d'indications sur les parcelles qui seront concernées par les risques de creusement par tunnelier puis par les vibrations éventuelles liées aux circulations dans le tunnel.

Une liste des habitations concernées par des référés préventifs en vue d'un état des lieux avec les propriétaires concernés devrait être affichée avant même tout forage d'investigation.

8) Oubli des besoins sur le plateau de Satory

Il est singulier que le dossier ne comporte aucune donnée sur les besoins pour l'installation de la gare sur Satory et pour l'ouvrage 22 cheminée d'aération et de secours dont les emplacements et besoins au sol (travaux puis exploitation) auraient dû faire l'objet d'une analyse dans le dossier.

SAVE

Le dossier actuel bien peu fourni en documentation laisse une curieuse impression de manque de communication sur le projet. Il est particulièrement anormal que les usages et destinations des espaces des parcelles évoquées ne fassent pas l'objet de descriptions explicatives.

Soulignons notre grande surprise sur les silences autour des implantations de la gare projetée sur le plateau de Satory et les autres puits d'aération et de visites également sur le territoire de la commune de Versailles.... !